



Liste de contrôle pour la vaccination contre le COVID-19

Ce document a pour but de vous soutenir, en tant que professionnel de la santé, lors de la vaccination contre le COVID-19. Pour des explications détaillées, veuillez consulter la [recommandation de vaccination contre le COVID-19](#).

À qui une vaccination est-elle recommandée ?

- Pour les personnes vulnérables à partir de 16 ans, une vaccination est recommandée à l'automne/hiver.
- Pour les femmes enceintes, une vaccination contre le COVID-19 à l'automne/hiver est recommandée après entretien avec leur médecin.
- Aucune recommandation de vaccination n'est émise pour les autres personnes.

La dernière dose de vaccin ou dernière infection connue au SARS-CoV-2 doit remonter à au moins six mois.

Des recommandations de vaccination différentes s'appliquent aux personnes non vaccinées fortement immunodéficientes. Une sérologie est particulièrement indiquée dans leur cas dès un âge de cinq ans pour déterminer le besoin de vaccination. Voir le chapitre 4 de la [recommandation de vaccination](#) et la [recommandation pour la vaccination contre le COVID-19 des enfants de 6 mois à 4 ans](#).

Choix du vaccin

Il est recommandé de procéder à la vaccination **de préférence avec un vaccin à ARNm ou à protéine, adapté à la variante XBB.1.5**, si disponible. Ces produits, ainsi que les autres vaccins à ARNm ou à base de protéines disponibles contre le COVID-19 (vaccins contre le SARS-CoV-2 de type sauvage ou adaptés à d'anciens sous-variants d'Omicron), sont adéquats et recommandés pour prévenir les formes graves de la maladie.

Note :

- Pour les femmes enceintes et qui allaitent et pour les personnes fortement immunodéficientes, l'utilisation d'un vaccin à ARNm est recommandée.
- Dosage du vaccin : voir le chapitre 2.1 de la [recommandation de vaccination](#). Aucun dosage différent n'est recommandé pour les personnes présentant une immunodéficiência sévère. Pour les enfants de 5 à 11 ans présentant une immunodéficiência sévère, l'utilisation du vaccin pédiatrique Comirnaty® 10 µg est recommandée. Pour les enfants de 6 mois à 4 ans présentant une immunodéficiência sévère, l'utilisation du vaccin pédiatrique Comirnaty® 3 µg est recommandée.

Contre-indications et mesures de précaution

- Hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin :
 - pour les vaccins à ARNm : en particulier polyéthylène glycol (PEG), macroglycol, trométhamine/trométamol (TRIS)
 - pour le *Nuvaxovid*® : en particulier polysorbate 80, saponines/Matrix-M™
- Des spécifications supplémentaires concernant les contre-indications relatives ou absolues de type allergique et non allergique se trouvent aux chapitres 3.4 et 6 des [Directives et recommandations pour la vaccination contre le COVID-19](#).

Avant la vaccination

Clarification administrative	<ul style="list-style-type: none">• Clarifier la forme d'assurance de la personne à vacciner (AOS/carte d'assurance)• Vérifier l'identité de la personne à vacciner.• Les vaccinations non recommandées, mais effectuées par exemple pour un voyage, sont payantes.
Clarification de l'indication	<ul style="list-style-type: none">• Vérifier que la vaccination est indiquée pour la personne, qu'un vaccin approprié a été sélectionné et qu'il n'y a pas de contre-indications (voir aperçu ci-dessus).
Effets indésirables des vaccinations (EIV) après une dose précédente ?	<ul style="list-style-type: none">• Tous les EIV devraient être saisis dans le système de documentation des vaccinations.• Les EIV jusqu'ici inconnus ou sévères doivent en outre être signalés à Swissmedic par les professionnels de la santé qui les diagnostiquent (obligation de déclaration). Lien vers le système de vigilance « EIVIS » : www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/medicaments-a-usage-humain/surveillance-du-marche/pharmacovigilance/elvis.html• En cas de <u>réaction anaphylactique</u> après une dose, d'autres doses avec le même vaccin sont provisoirement contre-indiquées et nécessitent d'abord une investigation et une confirmation par un spécialiste en allergologie et immunologie clinique. Voir aussi l'explication au chapitre 3.4 des Directives et recommandations pour la vaccination contre le COVID-19.• En cas de <u>myocardite/péricardite</u> après une dose de vaccin précédente, d'autres doses ne doivent être administrées qu'après consultation d'un spécialiste et une évaluation individuelle des risques et des bénéfices. Voir aussi l'explication au chapitre 3.4 des Directives et recommandations pour la vaccination contre le COVID-19.

Mise en œuvre de la vaccination

État de santé actuel	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier l'état de santé général et décider : la vaccination peut-elle être réalisée aujourd'hui ? Affection fébrile aiguë ? Repousser la vaccination jusqu'à la disparition des symptômes.
Information de la personne	<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il des questions, en particulier concernant le matériel d'information (p. ex. fiche d'information) ou les coûts ? Attirer l'attention sur d'éventuels EIV, en particulier des réactions allergiques et des signes de myocardite et de péricardite, tels que des douleurs thoraciques, un essoufflement ou des palpitations.
Consentement de la personne	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir le consentement oral de la personne à vacciner (ou des parents / détenteurs de l'autorité parentale) : <ul style="list-style-type: none"> - pour la vaccination sur la base d'une décision éclairée, et - pour l'enregistrement électronique de la vaccination dans le système de documentation. Inscrire le consentement à la vaccination dans la fiche de vaccination / le système de documentation. Capacité de discernement : lorsque des adolescents âgés de douze ans et plus se présentent sans représentant légal, la capacité de discernement doit être évaluée sur une base individuelle. En cas d'incapacité de discernement, le consentement du représentant légal est nécessaire.
Saisie électronique	<ul style="list-style-type: none"> Saisir les données de la personne à vacciner dans le système de documentation des vaccinations.
Préparation du vaccin	<ul style="list-style-type: none"> Voir la notice du fabricant : www.bbraun.ch/kit-covid19 / www.comimatyeducation.ch / www.modernacovid19global.com ou l'information professionnelle des vaccins. Ne pas secouer, seulement retourner/agiter avec précaution, ne pas agiter inutilement. Si possible, le bouchon ne devrait être percé qu'une seule fois avec l'aiguille, et le mouvement de l'aiguille dans le bouchon doit être minimisé.
Application du vaccin	<ul style="list-style-type: none"> Injection : intramusculaire, de préférence dans le muscle deltoïde Pour les personnes sous anticoagulant : la vaccination est également administrée par voie intramusculaire. Il est important d'assurer ensuite une bonne compression (voir le plan de vaccination Suisse, chapitre 5e : www.bag.admin.ch/plandevaccination)

Après la vaccination

Comportement en cas d'EIV	<ul style="list-style-type: none"> Signaler que les EIV sévères ou inhabituels doivent être déclarés et que la personne vaccinée doit contacter le médecin, le pharmacien ou le centre de vaccination. Donner le numéro à contacter le cas échéant.
Remise du certificat de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Fournir le certificat de vaccination à partir du système de documentation des vaccinations et/ou faire l'inscription dans le carnet de vaccination. Tampon et signature de la personne qui administre le vaccin si possible Coller ou inscrire le numéro du lot dans le certificat de vaccination

Uniquement pour les personnes non vaccinées et fortement immunodéficientes :

Prochain rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> Prochain rendez-vous si possible au même lieu de vaccination. Si besoin, donner une carte de rendez-vous. Le cas échéant, sérologie chez les personnes fortement immunodéficientes après la deuxième (enfants de 5 à 11 ans) ou la troisième dose de vaccin (personnes à partir de douze ans). Voir le chapitre 4.1 de la recommandation de vaccination.
-----------------------------	--